

## Les frais de "PERSPECTIVE EPARGNE RETRAITE" <sup>1</sup>

Distribué par : LOUVRE BANQUE PRIVEE

**Montant minimum de versement initial**

**1500 €**

**Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat**

**15 €**

### Frais annuels

#### Frais de gestion du plan

Frais des supports (gestion libre)

Support fonds euros

0,85% maximum

Support unités de compte

0,95% maximum

Support euro-croissance

Non applicable

Gestion pilotée par horizon

0,00% maximum supplémentaire

#### Frais de gestion des fonds

1/ Gestion libre

Fonds actions<sup>2</sup> (moyenne)

1,56%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

0,23%

Fonds obligations (moyenne)

0,90%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

0,21%

Fonds immobilier<sup>4</sup> (moyenne)

1,23%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

0%

Fonds diversifiés (moyenne)

1,58%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

0,10%

Fonds monétaires (moyenne)

0,13%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

0,13%

Fonds alternatifs (moyenne)

2,15%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

0%

2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)

Profil prudent (moyenne)

1,09%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

Non Disponible

Profil équilibré (moyenne)

1,09%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

Non Disponible

Profil dynamique (moyenne)

1,09%

*Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup>*

Non Disponible

#### Autres frais annuels

Frais forfaitaires

Non applicable

Frais proportionnels

0,01% maximum

### Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement

3% frais maximum

Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)

Cf frais d'arbitrage

Frais d'arbitrage :

- proportionnels

0,50% maximum hors arbitrages en désinvestissement des supports représentatifs de SCPI

1% maximum en désinvestissement des supports en unités de compte représentatifs de parts SCPI

- nombres d'arbitrages gratuits par an

0

Frais de transfert sortant vers un autre produit

1 % appliqué sur le montant transféré pour une adhésion de moins de 5 ans, aucuns pour une adhésion supérieure ou égale à 5 ans.

<sup>1</sup> Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

<sup>2</sup> La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FCPI, FPS) et les titres vifs.

<sup>3</sup> Part des frais reversés au profit du distributeur et de l'assureur au cours du dernier exercice clos.

<sup>4</sup> La catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCV, les SCPI et les SCl.

Frais sur les versements de rente  
Frais de rachat<sup>5</sup>

Non applicable  
Aucuns

---

<sup>5</sup> Pour les supports en unités de compte le mentionnant dans leurs dispositions particulières